Les parents d'élèves et les enseignants du collège tiennent à souligner qu'il est inenvisageable de perdre des heures poste, perte qui entraîne l'obligation de mettre au plancher les horaires de toutes les matières et risque d'alourdir les effectifs par classe, d'autant plus que le nombre d'élèves est en hausse depuis l'année dernière. La chose est d'autant plus inacceptable que l'établissement est classé « Ambition réussite ». Cela est préjudiciable à la qualité du travail de chacun, empêche de remédier au mieux aux difficultés des élèves, remet en cause le travail en équipe rendu quasiment impossible quand un collègue est sur deux établissements.

Il est toujours regrettable et démotivant de voir partir contre leur gré des personnes qui se sont investies.

L'aspect comptable prime malheureusement sur l'intérêt pédagogique et humain, ce qui ne peut qu'engendrer un mal-être grandissant et une détérioration du service public.

Les représentants à la commission permanente